



Bourses du Conseil du travail de la région de Waterloo 2025 – 2026

Le *Conseil du travail de la région de Waterloo* est fier d'annoncer son programme de bourses destiné à soutenir les étudiant·e·s postsecondaires inscrit·e·s activement dans une année d'études à compter de septembre 2025.

Les bourses attribuées sont les suivantes :

- **Jusqu'à deux (2) bourses de 1 000 \$** seront remises à un·e membre actif·ve OU à l'enfant ou la personne à charge d'un·e membre actif·ve (âgé·e de moins de 25 ans au 1er septembre 2025) d'un syndicat local affilié au Conseil du travail de la région de Waterloo ;
- **Une (1) bourse supplémentaire de 1 000 \$** POURRA être remise à un·e candidat·e répondant aux critères ci-dessus OU à un·e membre actif·ve d'un syndicat basé dans la région de Waterloo OU à l'enfant ou la personne à charge d'un·e membre actif·ve (âgé·e de moins de 25 ans au 1er septembre 2025) d'un syndicat basé dans la région de Waterloo, mais non affilié au Conseil du travail de la région de Waterloo.

Les critères de sélection sont les suivants :

- Un **formulaire de demande dûment rempli** ;
- Une **rédaction originale (environ 500 mots)**, une **affiche (œuvre originale au format 8,5" x 11")** OU une **vidéo originale et imaginative de deux minutes** en français ou en anglais sur le thème :
« **Comment le fait de vivre dans un foyer syndiqué a amélioré ma vie** » ;
- **Note** : Une **copie de la lettre d'admission officielle et/ou du reçu de paiement des frais de scolarité** de votre programme postsecondaire sera exigée lors de la remise de la bourse.
Pour un programme d'apprentissage, un **document officiel confirmant la signature de votre entente de formation et/ou l'inscription de votre programme d'apprentissage** sera requise.

Le *Conseil du travail de la région de Waterloo* est engagé envers la justice sociale et l'équité. Il croit fermement que l'éducation postsecondaire constitue une opportunité essentielle qui ne devrait pas être limitée par les frais de scolarité ou l'endettement étudiant. Nous espérons que cette bourse contribuera à rendre l'éducation plus abordable, tout en continuant à lutter pour un accès universel.

Nous encourageons fièrement les femmes, les personnes autochtones, les personnes racisées, les personnes 2SLGBTQIA+, les personnes en situation de handicap, ainsi que toutes les personnes issues de groupes en quête d'équité à poser leur candidature.

Les demandes complètes doivent être soumises au plus tard le 30 juin 2025 par courriel à :

 aaron.stemmler@gmail.com

Objet : Bourse CTRW 2025 (WRLC 2025 Scholarship)

Les personnes sélectionnées recevront une confirmation **au plus tard à la mi-août**.
Pour toute question, veuillez écrire à l'adresse ci-dessus.

Solidairement,

Aaron Stemmler

Jeune travailleur, Comité des bourses
Conseil du travail de la région de Waterloo



Conseil du travail de la région de Waterloo

Bourses d'études 2025 - 2026

Formulaire de demande de bourse

Partie 1 : L'étudiant·e

Nom de famille : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Ville, Province : _____

Code postal : _____

Courriel : _____

Téléphone : _____

a) Études postsecondaires

(Programme prévu pour septembre 2025. L'attribution de la bourse est conditionnelle à la présentation d'une lettre d'admission officielle ou d'un reçu de frais de scolarité payés.)

Nom de l'établissement postsecondaire : _____

Programme d'études / D'apprentissage : _____ Année d'études : _____

b) Sondage volontaire d'autoidentification

(Pour les personnes issues de groupes en quête d'équité – cochez tout ce qui s'applique)

Je m'identifie comme...

- Femme
- Autochtone (Premières Nations, Inuit ou Métis)
- 2SLGBTQIA+
- Personne racisée
- Personne en situation de handicap
- Francophone

c) Liste de vérification obligatoire pour toutes les candidatures

(Cochez les documents joints et assurez-vous que toutes les sections sont complétées)

- Formulaire de demande dûment rempli
- Rédaction, affiche OU vidéo soumise sur le thème de cette année

(Si vous soumettez une vidéo, veuillez indiquer l'URL vers YouTube ou un autre site de diffusion :)

URL : _____

Toutes les informations contenues dans ce formulaire resteront strictement confidentielles.

Partie 2 : Syndicat affilié

Le ou la candidat·e est ...

- Un·e membre actif·ve d'un syndicat local **affilié** au Conseil du travail de la région de Waterloo ;
- Un enfant / une personne à charge (âgé·e de moins de 25 ans au 1er septembre 2025) d'un·e membre actif·ve d'un syndicat local **affilié** au Conseil ;
- Un·e membre actif·ve d'un syndicat local basé dans la région de Waterloo, **non affilié** au Conseil ;
- Un enfant / une personne à charge (âgé·e de moins de 25 ans au 1er septembre 2025) d'un·e membre actif·ve d'un syndicat local **non affilié** au Conseil.

Nom et numéro du syndicat local : _____

Employeur : _____

Profession : _____

Nom du parent / tuteur (le cas échéant) : _____

Partie 3 : Déclaration, date limite et envoi

Je confirme que toutes les informations soumises sont exactes et complètes. Je déclare que ma rédaction, mon affiche ou ma vidéo est une œuvre originale, reflétant mes pensées personnelles. Je reconnais que le Conseil du travail de la région de Waterloo se réserve le droit de publier les noms, photos et travaux (en tout ou en partie) des gagnant·e·s.

Nom : _____

Signature : _____

Soumission :

Le formulaire complété et les documents requis doivent être reçus **par courriel au plus tard le 30 juin 2025** à :

 aaron.stemmler@gmail.com

Objet du courriel : *Bourse CTRW 2025*

 **IMPORTANT :** Veuillez-vous assurer de recevoir une confirmation de réception par retour de courriel. Si vous ne recevez pas de confirmation, renvoyez votre dossier à nouveau.

À noter :

Le CTRW n'est **pas responsable** des formulaires ou documents perdus, manquants, incomplets ou envoyés à la mauvaise adresse. Les candidatures gagnantes pourront être publiées dans tout format, avec l'autorisation de la personne gagnante.

Toutes les informations resteront strictement confidentielles.